

## CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 11 JANVIER 2022

---

Daniel Lampart, premier secrétaire de l'USS

### **Il faut améliorer la situation des ménages à bas ou moyen revenu au lieu de baisser les impôts sur les gros revenus**

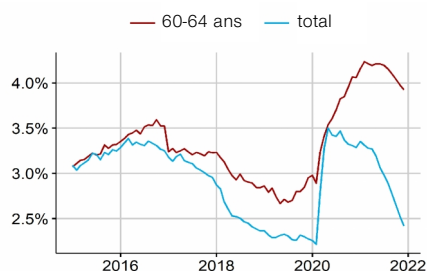
Ces deux dernières années, la crise du coronavirus a fondamentalement modifié la situation de nombreux salarié-e-s. Grâce au chômage partiel et aux autres garanties salariales (APG), une catastrophe a pu être évitée. Depuis quelques mois, le chômage est à nouveau en recul. Toutefois, des traces douloureuses et des vulnérabilités subsistent, surtout chez les salarié-e-s à bas revenu ainsi que les jeunes et les aîné-e-s.

### **Des dégâts chez les plus de 60 ans, les jeunes et les bas revenus**

Pour les plus de 60 ans, la reprise n'a pas encore eu lieu. Leur taux de chômage demeure plus élevé qu'avant la crise. D'un autre côté, les personnes âgées de 15 à 24 ans sont pratiquement 25 000 en moins qu'avant le début de la pandémie à exercer une activité lucrative.

### **Taux de chômage total et chez les 60-64 ans**

(en %, désaisonnalisé)



Sources : SECO

La situation financière des ménages à bas revenu s'est à nouveau améliorée grâce à la reprise économique et à la hausse du nombre des indemnités de chômage partiel pour les très bas salaires. Mais les salarié-e-s des branches mal rémunérées, comme, entre autres, l'hôtellerie-restauration et la culture, continuent à se trouver plus souvent au chômage partiel. Pour partie, ils subissent des pertes sensibles de revenu.

Pendant la reprise, de nombreux emplois peu sûrs sont malheureusement apparus<sup>1</sup>. Le nombre de travailleurs et travailleuses temporaires a par exemple augmenté de plus de 10 % en 2021.

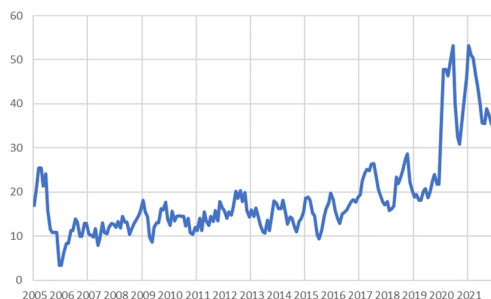
*Ambivalence du télétravail : des risques surtout pour le nouveau personnel et les plus faibles*

La forte hausse du télétravail a sans doute été l'un des plus importants changements structurels qu'a connus ces derniers temps le marché suisse du travail. Le nombre des personnes actives en télétravail est passé d'environ 1,1 à 1,5 million en l'espace d'une année. Les effets n'en ont pas encore été suffisamment analysés. Le fait est cependant que le télétravail a un côté ambivalent. Il peut être un soulagement pour des employé-e-s fixes, parce qu'ils n'ont plus à se déplacer pour se rendre au travail par exemple. Mais pour des personnes qui font leur entrée sur le marché de l'emploi ou sont nouvellement engagées, les désavantages sont prépondérants. Lorsque beaucoup de gens travaillent à la maison, il n'y a guère de contacts interpersonnels. Or ceux-ci sont précisément importants pour les nouveaux arrivé-e-s afin de pouvoir prendre pied dans l'entreprise<sup>2</sup>. S'y ajoutent d'autres risques, comme la confusion entre temps libre et travail, avec les conséquences que cela entraîne pour la santé ; ou encore des questions concernant la protection des données et la sécurité des activités de l'entreprise.

*Commerce en ligne et livraison de repas : seule une organisation productive sociale a un avenir*

Le commerce en ligne et les entreprises de livraison sont les gagnants de la crise du coronavirus. Alors que les grands commerces en ligne ont enregistré en 2020 une croissance à deux chiffres de leur chiffre d'affaire, les livraisons de repas, en particulier, devraient avoir plus que doublé<sup>3</sup>. Dans ces services de livraison, ce ne sont pas uniquement les conditions de travail qui sont mauvaises, mais la technologie utilisée non plus ne correspond pas aux standards d'une Suisse dont la productivité est élevée, que cela prenne, par exemple, la forme de vélos vétustes ou d'une gestion du personnel erronée ou absente. Du point de vue social, mais aussi pour l'avenir de la Suisse en tant qu'économie parmi les plus productives du monde, il est important de faire obstacle à une économie de dumping peu productive.

**Google Trends : « service de livraison »**  
(moyenne mobile)



**Uber Eats : vieux vélos mal équipés**



<sup>1</sup> Selon l'OFS, la part des actifs et actives dont la durée de travail est variable a plus que doublé, passant à 12 %. Cependant, une partie de cette hausse peut diminuer selon la manière dont l'enquête est menée.

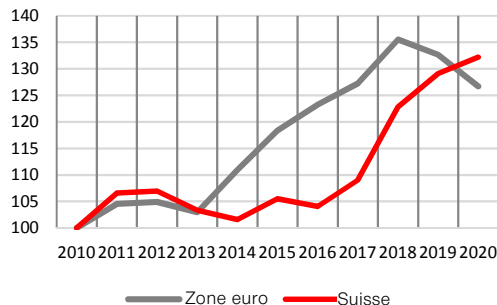
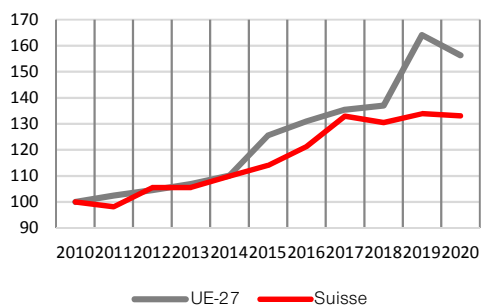
<sup>2</sup> <https://derby.openrepository.com/bitstream/handle/10545/626045/Tronco%20Hern%C3%A1ndez%20et%20al,%202021%20-%20UDORA%20upload.pdf?sequence=1>

<sup>3</sup> La fréquence des « services de livraison » a presque doublé selon Google Trends par rapport au niveau d'avant-crise.

## Recul des investissements suisses

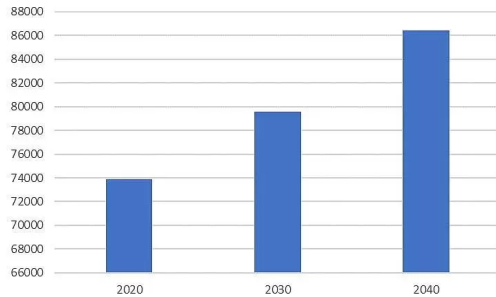
L'évolution des salaires et de la productivité est une question-clé. La surévaluation du franc, entre autres, a eu des incidences négatives. Les investissements suisses dans les domaines d'avenir que sont la recherche et le développement (R&D), les logiciels et les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont moins fortement augmenté que dans la zone euro. Au plus tard avec la crise du coronavirus, on a pu voir qu'il est aussi nécessaire de réinterpréter la notion de fédéralisme. Les petites structures présentent des avantages sous l'angle des contacts personnels directs. Pour l'évolution et l'application des solutions informatiques les plus modernes, elles sont toutefois souvent trop petites.

## Investissements dans la R&D et les logiciels Investissements dans les TIC (termes réels, 2010=100)



Avec de bons salaires et une grande productivité, le financement de la prévoyance vieillesse s'en trouve aussi substantiellement facilité. Grâce aux anciens investissements dans les technologies, la formation et l'infrastructure, les personnes actuellement actives ont des salaires plus élevés, même s'ils doivent payer un peu plus pour l'AVS. Cela fait du reste également apparaître que la critique d'une « redistribution des richesses des jeunes vers les aîné-e-s » ne tient pas. Les générations précédentes ont en effet largement cofinancé la productivité des actuels actifs et actives via leurs investissements et leurs impôts. La « solidarité intergénérationnelle », comme on l'appelle, est beaucoup plus complexe qu'on ne le dit la plupart du temps. Il est important que nous laissions aussi à nos enfants une économie productive, de sorte qu'ils aient plus d'argent pour vivre, quand bien même leurs cotisations AVS étaient relevées. Mais les problèmes environnementaux non plus ne pourront pas trouver de solution si l'on n'augmente pas sensiblement l'efficacité des ressources engagées.

### Salaire net réel annuel moyen<sup>4</sup> (en francs, après cotisations AVS)



### Davantage de problèmes financiers pour les ménages à moyen ou bas revenu

Nombre de salarié-e-s ont de plus en plus de peine à nouer les deux bouts avec leur revenu. La charge que représentent les primes des caisses-maladie est devenue insupportable pour beaucoup. Les salaires n'ont augmenté que de 0,2 % en termes réels entre 2016 et 2022 et sont à la traîne de l'évolution économique. Un-e salarié-e sur six ne touche même pas de 13<sup>e</sup> mois. Concernant les rentes, le mouvement est même à la baisse parce que les caisses de pensions sont sous pression.

Au lieu de s'attaquer à ces problèmes, le Conseil fédéral et le Parlement prennent la direction diamétralement opposée. Ils préparent des baisses d'impôt de près de 3 milliards de francs par an en faveur des personnes fortunées, des gros salaires et des entreprises. Par contre, le fardeau toujours plus insupportable des primes-maladie n'est aucunement allégé<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Salaire médian après cotisations AVS selon les perspectives financières de l'AVS de la Confédération, resp. de l'USS.

<sup>5</sup> On ne sait pas si le modeste contreprojet à l'initiative sur l'allègement des primes aura une chance au Parlement.

## Estimation des pertes fiscales induites par les baisses d'impôt prévues<sup>6</sup>

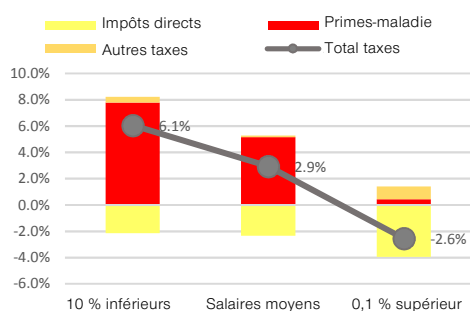
(en millions de Fr.)

	Conféd. (par an)	Cantons (par an)
Suppression du droit d'émission (droit de timbre) <sup>7</sup>	250	
Suppression de l'impôt anticipé et du droit de négociations sur les obligations <sup>8</sup>	200 <sup>9</sup>	20
Allègement fiscal pour la garde extrafamiliale des enfants	7,9	2,1
Abolition de la valeur locative <sup>10</sup>	78,8	1600
Augmentation des déductions forfaitaires de l'IFD pour les primes-maladie <sup>11</sup>	386	79
<b>Total des pertes estimées</b>	<b>922,7</b>	<b>1701,1</b>

En agissant de la sorte, les politiques perpétuent, en matière d'impôts et de taxes, une politique qui est allée totalement dans la mauvaise direction. En effet, les gros salaires ont profité de baisses d'impôts (sur le revenu et anticipé), alors que la charge des ménages à bas ou moyen revenu s'alourdissait toujours plus, avant tout à cause des primes individuelles des caisses-maladie.

## Évolution des impôts et des taxes de 2000 à 2019 : couples

(parts du revenu, y c. primes-maladie et assurances sociales)



<sup>6</sup> Autres projets fiscaux attendus : réforme fiscale de l'OCDE et éventuellement l'imposition individuelle resp. des couples mariés

<sup>7</sup> Déjà décidé par le Parlement : votation référendaire probablement en février 2022.

<sup>8</sup> Déjà décidé par le Parlement ; référendum en cours.

<sup>9</sup> Si le niveau des taux d'intérêt monte, les pertes sont alors nettement plus élevées, entre 500 à 800 millions de francs.

<sup>10</sup> Pertes estimées sur la base de la prise de position du Conseil fédéral en août 2021. Les pertes dépendent du niveau des taux d'intérêt – niveau supposé ici : 1,5 % – ainsi que du niveau de la valeur locative qui sont notoirement trop bas. Cet objet a été liquidé par le Conseil des États et passe maintenant au Conseil national.

<sup>11</sup> Motion transmise par le Parlement.

### **Mesures de politique économique nécessaires pour améliorer la situation des salarié-e-s**

Pour que la situation des salarié-e-s s'améliore, les mesures de politique économique suivantes sont nécessaires :

- En matière de politique des revenus et de politique fiscale, des améliorations sont nécessaires pour les ménages à bas ou moyen revenu, et non des baisses d'impôt pour les plus riches. Les pratiquement 3 milliards de francs de baisses d'impôts prévus doivent être affectés aux réductions des primes-maladie.
- Les réserves cumulées excédentaires d'environ 6 milliards de francs réalisées avec l'assurance-maladie doivent être rétrocédées le plus rapidement possible aux assuré-e-s.
- Il faut combattre plus systématiquement la surévaluation du franc. En effet, à cause du franc trop cher, le taux de chômage au sens du BIT (personnes en recherche d'emploi, mais pas forcément inscrites auprès d'un ORP) se situe à 5 % en Suisse, soit nettement plus qu'en Allemagne (3,3 %). Si la Banque centrale européenne (BCE) venait à normaliser sa politique monétaire, la BNS peut attendre avant de remonter ses propres taux d'intérêts.
- Les plus de 60 ans doivent être mieux aidés dans leur recherche d'un emploi via les offices régionaux de placement, ainsi que cela était prévu dans le programme d'impulsion de l'initiative de limitation (initiative « Pour une immigration modérée »).
- Il faut une augmentation générale des salaires et – enfin – un 13<sup>e</sup> salaire pour tout le monde.
- Des conventions collectives de travail (CCT) qui fixent des salaires minimums décents et des conditions de travail de qualité sont nécessaires dans toutes les branches. La priorité sera donnée en particulier aussi aux branches en pleine croissance, dont les conditions de travail sont problématiques ainsi que c'est le cas pour les services de coursier.
- Compte tenu de la propagation actuelle du variant Omicron, le Conseil fédéral doit prolonger sans interruption les garanties de salaire dans le chômage partiel. Si le système de tests et de traçage venait à être surchargé, la priorité doit être placée sur les personnes vulnérables.